

22.08.2007 - 10:07 Uhr

Les intempéries d'août ont provoqué des dommages immobiliers de plus de 100 millions de francs

Berne (ots) -

Nouvelle estimation de l'organisation faîtière des Etablissements cantonaux d'assurance

Le 9 août 2007, second jour de crues, l'Union intercantonale de réassurance UIR des Etablissements cantonaux d'assurance a estimé les dommages immobiliers globaux à 50 - 60 millions de francs. Depuis, plusieurs Etablissements cantonaux d'assurance ont dû corriger leur somme de dommages vers le haut, à la suite des nombreuses annonces qui leur sont parvenues.

Selon les estimations actuelles, les dommages immobiliers enregistrés par les 19 Etablissements cantonaux d'assurance sont plus élevés que prévu: ils s'élèvent à 120 millions de francs au total. Des changements sont également intervenus au niveau de l'ampleur des dommages dans les différents cantons. Par rapport à la densité de population, c'est à présent le canton du Jura qui est le plus fortement touché, suivi des cantons de Soleure, de Bâle-Campagne, d'Argovie et de Vaud.

Bien qu'il s'agisse toujours d'estimations, l'Union intercantonale de réassurance ne s'attend plus à des modifications importantes de la somme des dommages provoqués par ces intempéries du 8 au 10 août 2007.

Information pour la presse:

Liste des 19 Etablissements cantonaux d'assurance:
AG, AR, BE, BL, BS, FR, GL, GR, JU, LU, NE, NW, SG, SH, SO, TG,
VD, ZG, ZH.

Contact:

UIR / AEAI
Service de presse
M. Rolf Meier
Tél.: +41/31/320'22'82
E-Mail: meier@irv.ch.

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100013131/100542646> abgerufen werden.